

*Libres propos
d'un « expert »
sur la « synodalité »*

JOURNÉE DE FORMATION POUR LES EAP

DIOCÈSE DE TOURNAI – 18.03.2023

A. BORRAS (UCCLOUVAIN)

Vous avez dit « synodalité » ?

A. Borrás «La synodalité du Peuple de Dieu», Prêtres diocésains n° 1337-1138 (mars-avril 1996), 263-280.

–, *Communio ecclésiale et synodalité*, Préface de Ch. Theobald, Paris, Éd. CLD, coll. « Cahiers de la NRT », 2018.

–, « *Episcopalis communio*, mérites et limites d'une réforme institutionnelle », *NRT* 141 (2019/1), 66-88.

- N'oublions pas que ce qui a donné lieu à ce que nous vivons aujourd'hui, l'actuel « processus synodal » en vue de la 16^e assemblée générale ordinaire du Synode des évêques qui se tiendra en deux sessions, oct. 2023 et oct. 2024.



La « synodalité », un concept abstrait

Substantif forgé à partir de l'adjectif « synodal »

Concept qui renvoie à un éventail de réalités et de figures concrètes

Où il s'agit toujours de « marcher ensemble »

mais aussi sinon tout autant au sens de franchir le même seuil, de demeurer ensemble,
donc de se réunir, de tenir conseil ensemble, de réfléchir

L'adjectif est en effet initialement – historiquement parlant – en référence aux « synodes » et aux « conciles »,

à savoir des assemblées d'Église



La « synodalité » est dès lors un concept plurivoque (1/2)

Il englobe une **pluralité de significations** en fonction de ce que peuvent en dire

la théologie (l'Église en marche dans l'histoire et dans sa relation au Royaume, l'attention aux signes des temps, etc.),

la spiritualité (la centralité de la Parole de Dieu, son écoute et le discernement, etc.),

la liturgie (l'assemblée en synaxe, l'analogie des assemblées synodales avec l'eucharistie, leur ritualité, etc.),

la sociologie (avec les processus de gestion et de décision, le leadership, etc.),

la culture de nos sociétés démocratiques (l'opinion publique, le débat social, la démocratie représentative et la démocratie participative, etc.)



La « synodalité » est dès lors un concept plurivoque (2/2)

sans oublier les « attitudes pour participer au processus synodal » cf. *Vademecum* sept. 2021,

https://www.synod.va/content/dam/synod/document/common/vademecum/FR-VADEMECUM_FULL_DEC_2021.pdf

Attention : l'extension de sens peut paradoxalement produire, à la longue, une **usure du concept**. C'est le risque de la rhétorique inflationniste qui voit (de) la synodalité partout, ce que j'appelle le « synodalisme »



La « synodalité », un style...

Commission théologique internationale [CTI], *La synodalité dans la vie et la mission de l'Église*
du 2 mars 2018, n° 70a

https://www.vatican.va/roman_curia/congregations/cfaith/cti_documents/rc_cti_20180302_synodalita_fr.html.

a) La synodalité désigne avant tout le style particulier qui détermine la vie et la mission de l'Église dont il exprime la nature comme le fait de cheminer ensemble et de se réunir en assemblée du Peuple de Dieu convoqué par le Seigneur Jésus dans la force du Saint-Esprit pour annoncer l'Évangile. La synodalité doit s'exprimer dans la façon ordinaire de vivre et d'œuvrer de l'Église. Ce modus vivendi et operandi se réalise à travers l'écoute communautaire de la Parole et de la célébration de l'Eucharistie, la fraternité de la communion et la responsabilité partagée, et la participation de tout le Peuple de Dieu, à ses différents niveaux et dans la distinction des divers ministères et rôles, à la vie et à la mission de l'Église.



La « synodalité », des institutions et leurs procédures...

CTI n° 70b

b) La synodalité désigne, en outre, en un sens plus spécifique et plus déterminé du point de vue théologique et canonique, les structures et les processus ecclésiaux dans lesquels la nature synodale de l'Église s'exprime au niveau institutionnel, de manière analogue, aux différents niveaux de sa réalisation : local, régional, universel. Ces structures et processus sont au service du discernement revêtu d'autorité de l'Église, appelée à indiquer, en écoutant l'Esprit, quelle est la direction à suivre.



et des événements

CTI n° 70c

c) La synodalité désigne enfin la réalisation ponctuelle des événements synodaux auxquels l'Église est convoquée par l'autorité compétente et selon des procédures spécifiques déterminées par la discipline ecclésiastique, impliquant selon des modalités diverses, aux niveaux local, régional et universel, tout le Peuple de Dieu sous la présidence des évêques en communion collégiale et hiérarchique avec l'évêque de Rome, pour exercer un discernement sur son chemin et sur des questions particulières, et pour prendre des décisions et des orientations dans le but d'accomplir sa mission évangélisatrice.



La « synodalité », un chemin

Cf. pape François, *Discours commémorant le 40^e anniversaire du Synode des évêques*, 17 octobre 2015 : « le chemin de la synodalité [qui] est justement celui que Dieu attend de l'Église du troisième millénaire »

https://www.vatican.va/content/francesco/en/speeches/2015/october/documents/papa-francesco_20151017_50-anniversario-sinodo.html

- Harmoniques du chemin : parcours, itinéraire, démarche, cheminement, processus, etc.
- Un processus => processus « synodal » en lien avec la 16^e assemblée générale ordinaire du Synode des évêques

Cf. SYNODE DES ÉVÊQUES, *Pour une Église synodale: communion, participation, mission. Document préparatoire (=DP)*, n° 1, <https://www.vaticannews.va/fr/vatican/news/2021-09/texte-lu-en-francais.html>



... et un apprentissage

C'est un chemin où l'on apprend de ce dont on fait l'expérience, à savoir « cheminer »

C'est un véritable *learning by doing* où chemin faisant chacun a quelque chose à apprendre, à partager et à recevoir et que, par ce biais, le peuple de Dieu recueille des « fruits qui mûrissent progressivement » (DP 2)

- « En cheminant ensemble et en réfléchissant ensemble sur le parcours accompli, l'Église pourra apprendre, de ce dont elle fera l'expérience, quels processus peuvent l'aider à vivre la communion, à réaliser la participation et à s'ouvrir à la mission » (DP 1)



Alors, un slogan de plus ?

Les expressions « Église, peuple de Dieu », « Église-communion » et « Église synodale » se réfèrent toujours à la même réalité de l'Église, mais à partir de points de vue formels différents.

En tant que « peuple de Dieu », l'Église est *de Dieu* qui la rassemble et l'envoie comme corps ecclésial du Christ et temple de l'Esprit Saint ; c'est son origine qui est ici connotée.

Comme « communion », c'est sa *nature* même de réalité qui a et prend part à la vie de Dieu comme participation à sa vie de grâce dans la diversité des charismes, des états de vie, des vocations, des sensibilités, des services et des ministères, etc.

En tant que réalité « synodale », on passe du caractère « organique » à la « dimension dynamique », et l'expression désigne alors le *processus* qui, en même temps, traverse et édifie l'Église en suscitant la participation des baptisés à sa mission dans le monde.



Lien entre l'actuel chemin synodal et le concile Vatican II

Le thème de « l'Église synodale » exprimerait ainsi la réappropriation par les fidèles de l'ecclésiologie du « peuple de Dieu »

« Cet itinéraire, qui s'inscrit dans le sillage de l'“ *aggiornamento* ” de l'Église proposé par le Concile Vatican II, est un don et un devoir : en cheminant ensemble et en réfléchissant ensemble sur le parcours accompli, l'Église pourra apprendre, de ce dont elle fera l'expérience, quels processus peuvent l'aider à vivre la communion, à réaliser la participation et à s'ouvrir à la mission » (DP 1).

- Lien explicite avec Vatican II (11.10.1962 – 08.12.1965)
- Ce « cheminer ensemble » met en œuvre et manifeste « la nature de l'Église comme peuple de Dieu pèlerin et missionnaire » (DP 1).



Synodalité ecclésiale et coresponsabilité baptismale

Deux points de vue pour parler de la même réalité : celui de l' « Église-sujet » et de celui de l' « Église de sujets » (H. Legrand), celui de la communauté ecclésiale et celui des baptisés qui la constituent.

L'« Église de sujets » repose sur la coresponsabilité de *tous* les fidèles en vertu de leur baptême dans la diversité et la complémentarité de leurs charismes

« de telle sorte que tout le monde, à sa façon et dans l'unité, apporte son concours à l'œuvre commune » (LG 30, cf. ChL 32 *in fine*).

Ce concours de tous les baptisés n'est pas indifférencié, chacun y participe selon sa condition propre (LG 32a.c ; cc. 204 § 1, 207 et 208).

C'est ainsi que, par les fidèles, s'édifie *en ce lieu* le peuple convoqué par Dieu pour accueillir la Bonne Nouvelle de son amour et attester l'action de l'Esprit du Christ au cœur de l'histoire.



L'Église est synodale ; les baptisés sont coresponsables

La coresponsabilité baptismale de tous dans la diversité des charismes et ministères ne se réduit donc pas à une collaboration motivée par « une simple efficacité pastorale pratique », mais elle est « le corollaire et la manifestation de la nature profonde de l'Église » (L.-J. SUENENS, *La coresponsabilité dans l'Église d'aujourd'hui*, Paris, Desclée de Brouwer, 1968, 33)

Mais, une fois de plus, attention au slogan ! G. Routhier est plutôt critique par rapport à l'usage du concept de coresponsabilité principalement parce que ce terme ne fait pas droit à la diversité des charismes et des fonctions et induit une égalité stricte de responsabilité entre les baptisés. Ce terme contient « des promesses qu'on ne peut pas tenir dans les faits » (G. ROUTHIER, *Le défi de la communion. Une relecture de Vatican II*, Montréal-Paris, Médiaspaul, 1994, p. 189).

Coresponsabilité différenciée, cf. la métaphore *corps*-(diversité des *membres*)-*tête*, caractère organique et symbolique



La dynamique synodale = écoute + discernement + décision

Une Église synodale est une **Église qui écoute**

Écouter, c'est **aussi prendre l'avis**, acte qui « oblige » l'autorité pastorale

Écouter la Parole de Dieu au cœur de ce monde cf. signes des temps

Écouter **pour discerner** ce à quoi le Seigneur nous appelle

Écouter, discerner pour **élaborer ensemble** les décisions qu'il revient à l'autorité pastorale de prendre (*decision making & decision taking*)

[élaborer une décision & prendre une décision]



La synodalité de tout le corps ecclésial, pasteurs et ministres y compris (1/2)

Le principe synodal figure sacramentellement l'ensemble du corps ecclésial du Christ habité par son Esprit.

- Synodalité du corps ecclésial (« tous »)
- Les conciles, synodes, Conseils, assemblées ecclésiales de tous genres, cf. CP

Le principe hiérarchique/ministériel figure sacramentellement le Christ qui en est la Tête grâce à son Esprit.



La synodalité de tout le corps ecclésial, pasteurs et ministres y compris (2/2)

- Ministérialité de « quelques-uns » pour disposer la communauté à sa mission
 - Les ministères ordonnés (investiture par un sacrement)
 - Les ministères confiés à des laïcs, institués (investiture par un rite d'institution)
 - Les ministères confiés à des laïcs (le plus souvent investiture administrative)
 - Les autres services utiles et bénéfiques à la communauté et à sa mission
- Les EAP sont du côté du ministère, ses membres sont étroitement associés à la direction pastorale



Métaphores (images/symboles)

« corps – tête »

Implication mutuelle entre ces deux principes : l'un ne va *pas sans* l'autre. Mais le principe hiérarchique est imbriqué dans le principe synodal dont il est le pôle, précisément *ministériel*, comme d'ailleurs *métaphoriquement* la tête est imbriquée dans le corps.

- Le ministère ordonné, en particulier de l'évêque, *n'existe pas* de façon absolue *en dehors* d'une Église. Il est dans l'Église *en ce lieu*, comme celle-ci ne va *pas sans* lui. Le ministère ordonné signifie à la communauté ecclésiale *en ce lieu* qu'elle se reçoit de Dieu et qu'elle n'est pas toute l'Église.
- Membre du collège épiscopal, l'évêque inscrit son Église dans la communion des Églises présidée par l'évêque de Rome en sa qualité de successeur de Pierre. La synodalité de l'Église *en ce lieu* est de ce fait structurellement provoquée à s'ouvrir à la communion de toutes les Églises.



Les trois temps du chemin synodal (2015, synode des évêques)

Le chemin de la synodalité commence par **l'écoute du peuple de Dieu** qui « participe aussi de la fonction prophétique du Christ » – et le pape d'ajouter : « jusqu'à y respirer la volonté à laquelle Dieu nous appelle » (LG 12).

Le chemin synodal se poursuit par **l'écoute des évêques**, authentiques gardiens, interprètes et témoins de la foi de toute l'Église, pour « entendre avec Dieu » le peuple de Dieu et discerner la volonté de Dieu.

Le chemin synodal culmine enfin dans **l'écoute de l'Évêque de Rome**, appelé à se prononcer comme « pasteur et docteur de tous les chrétiens », non à partir de ses convictions personnelles, mais comme témoin suprême de la foi de toute l'Église.

La dynamique d'un Synode des évêques a son point de départ et son point d'arrivée dans le peuple de Dieu, concrètement dans les diocèses (Const. Ap. *Episcopalis communion* du 18.09.2018)



Pour une Église synodale et missionnaire

L'objectif des « processus participatifs » n'est pas principalement l'organisation ecclésiale mais le rêve missionnaire d'arriver à tous » (*Evangelii Gaudium* 31, *in fine*).

La mission est bel et bien la finalité, le but même de l'Église - par vocation « extravertie » (appelée du/au dehors, gr. *ek-kaleô*) - appelée et envoyée à communiquer l'Évangile.

➤ Annoncer la Parole

- qui fait vivre la communauté des disciples de Jésus
- et que tout être humain mérite d'entendre.

➤ Le peuple de Dieu est appelé à mettre en œuvre « sa capacité d'accompagner les personnes (pas seulement les baptisés) et les communautés (pas seulement d'Église) à relire des expériences de lutte et de souffrance » (cf. DP 6), mais aussi certes leurs joies et leurs espoirs (cf. GS 1).



L'Église, sa vie et sa mission sont « l'affaire de tous »

Il s'agit de poursuivre sur le chemin entamé depuis plusieurs décennies dans la foulée du dernier concile,

selon une ecclésiologie inclusive et participative

à une triple condition,

- **respecter la dignité** de tous les baptisés, spécialement des laïcs encore trop laissés de côté,
- **promouvoir leur responsabilité** dans l'Église et dans la société
- **soutenir leur prise de parole** – et, si ce n'est pas encore le cas, de la *provoquer*.

Cela requiert un exercice du ministère presbytéral selon un « style synodal »



Une Église inclusive et participative, et dès lors synodale

Dans cette perspective, la synodalité rejoint l'aspiration démocratique d'une Église inclusive et participative.

La synodalisation que le pape veut « intégrale » met en question

- une conception à la fois *cléricale* (les clercs seuls sujets actifs <=> tous acteurs!),
- *centralisatrice* (tout part de Rome et revient à Rome <=> tout part des Églises locales pour y revenir)
- et *ecclesiocentrique* (focalisant sur le sauvetage des institutions ecclésiastiques <=> orientée et ancrée dans le monde où le Royaume de Dieu (sur)vient).



Que conclure ?

La réforme/conversion synodale est nécessaire pour la crédibilité de l'Évangile.

C'est un long et nécessaire processus, à l'issue incertaine.

De nombreux obstacles se présentent sur la route... peur de quitter un monde qui n'est plus (catholicisme socio-culturel), sacralisation du passé, lassitude d'une Église « sans succès, ni succession », manque de souffle spirituel et évangélique, baronnies et mandarinats du « on a toujours fait ainsi », etc.

Inscrit dans le temps long, ce processus peut déterminer un tournant semblable au début du second millénaire à la Réforme grégorienne. En ce sens, **le chemin de la synodalité est celui où Dieu attend l'Église non pas de la troisième décennie du 21^e siècle, mais du troisième millénaire!**

